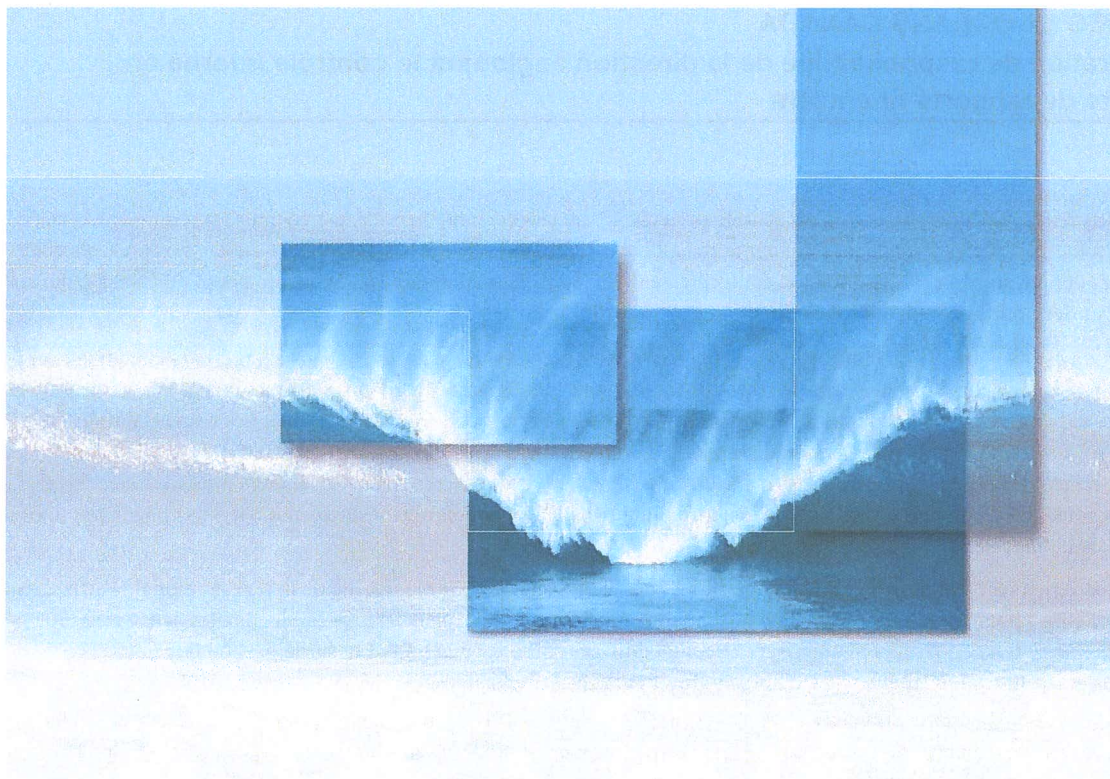




Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada



États financiers de

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2020, et tous les renseignements qui y figurent, incombent à la direction de Pêches et Océans Canada. Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada, qui sont fondées sur les normes comptables de la fonction publique du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données qui se trouvent dans les présents états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de rapports, la direction maintient un ensemble de comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels concordent avec les présents états financiers.

Il incombe également à la direction de maintenir un système efficace de contrôle interne de la présentation de l'information financière conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les transactions sont dûment autorisées et comptabilisées conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction vise à garantir l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés compétents et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Ministère soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers fondée sur les risques.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à signaler les principaux risques, à évaluer l'efficacité des principaux contrôles connexes et à apporter les modifications nécessaires.

Une évaluation fondée sur les risques du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Un résumé des résultats et des plans d'action est présenté dans l'annexe.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le Ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du Ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des vérifications et des examens périodiques de différents secteurs d'activité du Ministère, et par le Comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction en vue de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au sous-ministre.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)

Les états financiers de Pêches et Océans Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Tim Sargent
Sous-ministre

Ottawa, Canada

Hugo Pagé
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****État de la situation financière (non audité)****Au 31 mars**

(en milliers de dollars)	2020	2019
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	504 714 \$	493 366 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	121 239	103 761
Passifs environnementaux (note 5)	268 022	226 346
Revenus reportés (note 6)	10 608	9 103
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	1 325	-
Autres passifs (note 8)	44 496	29 330
Avantages sociaux futurs (note 9)	38 184	38 118
Passifs éventuels (note 10)	669 437	549 538
Total des passifs bruts	1 658 025	1 449 562
Passifs détenus pour le compte du gouvernement		
Revenus reportés (note 6)	(10 608)	(9 103)
Total des passifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(10 608)	(9 103)
Total des passifs nets	1 647 417	1 440 459
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	489 114	489 132
Débiteurs et avances (note 11)	87 898	65 578
Prêts (note 12)	4 325	1 850
Total des actifs financiers bruts	581 337	556 560
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 11)	(42 207)	(29 657)
Prêts (note 12)	(4 325)	(1 850)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(46 532)	(31 507)
Total des actifs financiers nets	534 805	525 053
Dette nette ministérielle	1 112 612 \$	915 406 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État de la situation financière (non audité) (suite)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019
Dette nette ministérielle	1 112 612 \$	915 406 \$
Actifs non financiers		
Stocks (note 13)	70 332	57 583
Immobilisations corporelles (note 14)	5 848 517	5 389 424
Total des actifs non financiers	5 918 849	5 447 007
Situation financière nette ministérielle (note 15)	4 806 237 \$	4 531 601 \$

Obligations contractuelles (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tim Sargent
Sous-ministre

Ottawa, Canada

Hugo Pagé
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)	Résultats prévus 2020	2020	2019
Charges			
Pêches	847 364 \$	954 101 \$	882 768 \$
Écosystèmes aquatiques	275 834	328 578	251 815
Navigation maritime	321 201	329 230	328 274
Opérations maritimes et intervention	720 794	838 567	762 870
Services internes	424 569	567 742	516 766
Total des charges	2 589 762	3 018 218	2 742 493
Revenus			
Vente de biens et de services	86 970	92 078	85 161
Revenus divers	4 244	11 685	13 898
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(51 203)	(56 586)	(55 239)
Total des revenus	40 011	47 177	43 820
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 549 751	2 971 041	2 698 673
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		3 095 549	3 215 271
Variations des montants à recevoir du Trésor		(18)	37 913
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17)		149 581	135 881
Transfert des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages		(2)	(3)
Éléments d'actif et de passif transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux		567	4 543
Total du financement du gouvernement et transferts		3 245 677	3 393 605
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(274 636)	(694 932)
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		4 531 601	3 836 669
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice		4 806 237 \$	4 531 601 \$

Information sectorielle (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(274 636 \$)	(694 932 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	702 138	1 306 183
Ajustement aux immobilisations corporelles louées	1 500	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(242 331)	(227 284)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(3 682)	(9 181)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	901	(40 848)
Transferts entre ministères	567	4 543
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	459 093	1 033 413
Variation due aux stocks	12 749	(1 316)
Variation due aux charges payées d'avance	-	(25 000)
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	197 206	312 165
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	915 406	603 241
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	1 112 612 \$	915 406 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

État des flux de trésorerie (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2020

2019

Activités de fonctionnement

Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts 2 971 041 \$ 2 698 673 \$

Éléments n'affectant pas l'encaisse :

Amortissement des immobilisations corporelles (242 331) (227 284)

Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements 901 (40 848)

Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17) (149 581) (135 881)

Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages

2

3

Variations de l'état de la situation financière :

Augmentation (diminution) des débiteurs et avances 9 770 2 803

Augmentation (diminution) des charges payées d'avance - (25 000)

Augmentation (diminution) des stocks 12 749 (1 316)

Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer (11 348) (37 610)

Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires (17 478) (12 758)

Diminution (augmentation) des autres passifs (15 166) (381)

Diminution (augmentation) des passifs environnementaux (41 676) (96 800)

Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (66) 206

Diminution (augmentation) des passifs éventuels (119 899) (205 538)

Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement 2 396 918 1 918 269

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles 702 138 1 306 183

Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles (3 682) (9 181)

Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations 698 456 1 297 002

Activités de financement

Paiements des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées 175 -

Encaisse utilisée pour les activités de financement 175 -

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada 3 095 549 \$ 3 215 271 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Pêches et Océans Canada a été établi en vertu de la *Loi sur le ministère des Pêches et des Océans* et doit faire rapport au Parlement par l'entremise du ministre des Pêches et des Océans.

Les principales autorités législatives pour Pêches et Océans Canada sont les suivantes :

- *Loi sur les océans;*
- *Loi sur les pêches;*
- *Loi sur les espèces en péril;*
- *Loi sur la protection des pêches côtières; et*
- *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001.*

Pêches et Océans Canada est actuellement organisé selon les responsabilités essentielles suivantes:

Pêches: Gérer les pêches, l'aquaculture et les programmes de pêche autochtone du Canada, ainsi que soutenir les ports de pêche commerciale tout en appliquant les lois pertinentes.

Écosystèmes aquatiques : Conserver et protéger les océans et les autres écosystèmes aquatiques ainsi que les espèces aquatiques du Canada des répercussions humaines et des espèces envahissantes.

Navigation maritime : Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.

Opérations maritimes et intervention: Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

(a) Autorisations parlementaires

Pêches et Océans Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Pêches et Océans Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2019-2020. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2019-2020.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Pêches et Océans Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Pêches et Océans Canada est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par Pêches et Océans Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que la sous-ministre maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- (i) **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Pêches et Océans Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de Pêches et Océans Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

- (ii) **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-valeur est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 14. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens* ; des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces, matériaux, fournitures et de carburants utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la vente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(j) Actifs éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Passifs environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Pêches et Océans Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi qu'à l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de Pêches et Océans Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2020	2019
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 971 041 \$	2 698 673 \$
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(242 331)	(227 284)
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	901	(40 848)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(149 581)	(135 881)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(17 478)	(12 758)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(41 676)	(96 800)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs non imputés aux autorisations	(66)	206
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	(119 899)	(205 538)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(1 504)	(1 393)
Dépense pour mauvaise créances	(612)	(629)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	7 017	7 828
Augmentation des comptes affectés des amendes supplémentaires pour infractions (note 15)	(27)	682
Autres	6 782	5 635
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas une incidence sur les autorisations	(558 473)	(706 780)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	702 138	1 306 183
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	175	-
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arriérés	2	3
Augmentation (diminution) des stocks	12 749	(1 316)
Salaires payés en trop	8 438	11 148
Augmentation des charges payées d'avance	-	(25 000)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	723 502	1 291 018
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 136 070 \$	3 282 911 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2020	2019
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 030 502 \$	1 700 861 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	1 141 336	1 641 325
Crédit 10 – Subventions et contributions	374 869	272 933
Montants législatifs	158 934	157 979
Total des autorisations fournies	3 705 641	3 773 098
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(2 864)	(4 104)
<i>Périmés :</i>		
Fonctionnement	(31 162)	(37 887)
Capital	(439 733)	(360 639)
Subventions et contributions	(95 812)	(87 557)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 136 070 \$	3 282 911 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	65 116 \$	51 023 \$
Crédoiteurs – parties externes	231 749	225 638
Total des crédoiteurs	296 865	276 661
Charges à payer	207 849	216 705
Total des crédoiteurs et des charges à payer	504 714 \$	493 366 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux

Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Pêches et Océans Canada a relevé un total de 2 579 sites (2 902 sites en 2019) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère en a évalué 888 sites (866 sites en 2019) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif brut de 246 407 800 \$ (205 553 120 \$ en 2019) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 318 sites non évalués (330 sites en 2019) pour lesquels un passif estimé de 21 614 278 \$ (20 792 560 \$ en 2019) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 268 022 078 \$ (226 345 680 \$ en 2019), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 1 373 sites restants (1 706 sites en 2019). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le Ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2020 et du 31 mars 2019. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (1,9 % en 2019). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives.

Les taux d'actualisation de mars 2020 vont de 0,45 % (1,46 % en 2019) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 1,37 % (1,86 % en 2019) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux (suite)

LA NATURE ET LA SOURCE DU PASSIF										
Nature et source	2020					2019				
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs
Pratiques liées aux carburants ⁽¹⁾	91	71	10 723 403 \$	10 827 011 \$	-	94	74	8 097 763 \$	8 779 176 \$	-
Décharges ⁽²⁾	6	4	2 668 939	2 680 425	-	6	5	2 597 742	2 750 147	-
Ouvrages d'ingénierie et transport aérien et routier ⁽³⁾	2	2	63 784	65 296	-	2	1	48 240	54 016	-
Installations maritimes et sites aquatiques ⁽⁴⁾	2 340	1 079	242 126 096	245 556 763	-	2 650	1 067	204 333 717	220 677 915	-
Bureaux et locaux commerciaux et industriels ⁽⁵⁾	102	35	9 240 832	9 390 887	-	111	33	9 748 423	10 787 825	-
Autres ⁽⁶⁾	38	15	3 199 024	3 220 273	-	39	16	1 519 795	1 591 639	-
	2 579	1 206	268 022 078 \$	271 739 655 \$	- \$	2 902	1 196	226 345 680 \$	244 640 718 \$	- \$

1. Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., versements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

2. Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

3. Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.

4. Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

5. Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

6. Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

De plus durant l'année, 104 sites ont été fermés (316 sites en 2019), car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Revenus reportés

Les revenus reportés pour les permis de pêche représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant des droits reçus avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté.

Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Solde d'ouverture	9 103 \$	7 710 \$
Montants reçus	10 608	9 103
Revenus constatés	(9 103)	(7 710)
Solde de clôture brut	10 608	9 103
Revenus reportés détenus pour le compte du gouvernement	(10 608)	(9 103)
Solde de clôture net	- \$	- \$

7. Obligations au titre d'immobilisation corporelles louées

Le ministère a conclu un contrat pour louer une immobilisation corporelle d'une valeur de 5,2 millions de dollars et dont l'amortissement cumulé s'élève à 280 milles dollars au 31 mars 2020. L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit:

(en milliers de dollars)	versements minimaux futurs	théorique (8.45% to 15%)	Solde de l'obligation 2020	Solde de l'obligation 2019
Immeuble	3 549 \$	2 224 \$	1 325 \$	- \$
Total	3 549 \$	2 224 \$	1 325 \$	- \$

8. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par Pêches et Océans Canada en vertu de règlements ou d'ententes de partage des coûts ou des fonds destinés à des projets.

Voici une description détaillée des transactions liées à ces comptes:

(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Recettes et autres crédits	Paiements et autres imputations	Solde de clôture
Dépôts relatifs à des projets de recherche	21 147 \$	5 828 \$	(11 134 \$)	15 841 \$
Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés	5 951	34 571	(14 437)	26 085
Vente d'actifs saisis – <i>Loi sur les pêches</i>	1 502	929	(423)	2 008
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	731	586	(754)	563
Total des autres passifs	29 330 \$	41 914 \$	(26 748 \$)	44 496 \$

Dépôts relatifs à des projets de recherche : Ce compte sert à comptabiliser les contributions reçues d'organisations et de particuliers pour des travaux de recherche.

Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés : Ce compte sert à comptabiliser les sommes reçues des provinces dans le cadre d'ententes de partage des coûts de programmes. Les fonds sont déboursés selon les ententes.

Vente d'actifs saisis : Ce compte sert à comptabiliser les produits de la vente d'actifs saisis par Pêches et Océans Canada de personnes qui contrevennent à la *Loi sur les pêches*. Les sommes ainsi perçues sont retenues dans le Trésor jusqu'à ce que les litiges soient résolus par le ministre de Pêches et Océans Canada ou par les tribunaux.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Autres passifs (suite)

Dépôts de garantie d'entrepreneurs : Ce compte sert à comptabiliser les sommes retenues afin de s'assurer que les engagements des entrepreneurs sous contrats sont respectés, pour protéger les intérêts des sous-traitants, des sous-traitants de deuxième niveau et des fournisseurs, et pour protéger la Couronne contre toute perte qui pourrait être encourue si un soumissionnaire n'honore pas un contrat.

9. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de Pêches et Océans Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2019-2020 s'élève à 105 119 408 \$ (100 139 369 \$ en 2018-2019). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2018-2019) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2018-2019) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2020, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	38 118 \$	38 324 \$
Charge pour l'exercice	5 428	5 482
Prestations versées pendant l'exercice	(5 362)	(5 688)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	38 184 \$	38 118 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Passif éventuel

Réclamations et litiges

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 11 300 000 \$ (7 634 018 \$ en 2018-2019) au 31 mars 2020.

Il y a deux types importants de réclamations pour Pêches et Océans Canada : les négociations liés ou non aux traités et revendications de litiges généraux.

Les processus de négociation liés ou non aux traités sont menées par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) avec le ministère des Pêches et Océans Canada en tant que responsable principale sur les questions relatives à la pêche et à la sécurité maritime. Ces négociations ont lieu dans des régions du pays où les droits et les titres ancestraux n'ont pas été résolus par un traité ou par d'autres moyens légaux. Il y a actuellement 72 négociations liés ou non aux traités en cours sur les pêches et la sécurité maritime au Canada, y compris des discussions sur la reconnaissance des droits des peuples autochtones et l'autodétermination.

Des réclamations ont été faites auprès de Pêches et Océans Canada dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé.

11. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Débiteurs - autres ministères et organismes fédéraux	31 981 \$	20 309 \$
Débiteurs - parties externes	64 427	54 269
Avances comptables	190	201
Sous-total	96 598	74 779
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(8 700)	(9 201)
Débiteurs et avances bruts	87 898	65 578
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(42 207)	(29 657)
Débiteurs et avances nets	45 691 \$	35 921 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA
Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Prêts

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts recouvrables de Pêches et Océans Canada :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Prêts ⁽¹⁾	5 797 \$	3 322 \$
Intérêts courus à recevoir sur prêts	1 556	1 556
Moins : Provision pour prêts	(3 028)	(3 028)
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(4 325 \$)	(1 850 \$)
Prêts nets	- \$	- \$

¹⁾ Les prêts comprennent :

(a) Les contributions remboursables sans condition d'un montant de 4 324 831 \$ correspondent à des contributions versées à des tiers qui sont remboursables lorsque les conditions précisées dans l'entente entrent en vigueur.

(b) Des prêts totalisant 1 471 652 \$ ont été effectués comme suit : aux pêcheurs d'aiglelins (1 343 337 \$, intérêt de 8 pourcent par année, remboursable sur une période de 4 ans jusqu'en 1979) et aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés (128 315 \$, intérêt de 13 pourcent par année, remboursable sur une période de 7 ans jusqu'en 1987). Les provisions sur les prêts à recevoir sont déterminées individuellement pour chaque prêt. En raison de l'ajournement de paiement du principal et des intérêts au-delà du délai original du prêt, Pêches et Océans Canada a établi la provision au montant équivalent du principal et intérêts sur les prêts à recevoir.

13. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure	70 278 \$	57 553 \$
Stocks destinés à la vente	54 \$	30 \$
Total des stocks	70 332 \$	57 583 \$

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 49 964 982 \$ pour 2019-2020 (49 118 557 \$ pour 2018-2019).



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 40 ans
Travaux et infrastructure	5 à 75 ans
Machines et matériel	3 à 25 ans
Informatique	3 à 5 ans
Autre matériel	3 à 25 ans
Navires et bateaux	5 à 40 ans
Aéronefs	10 à 25 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Immobilisations corporelles louées	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	Période d'utilisation prévue; moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Travaux en cours	Les travaux en cours sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions ⁽¹⁾	Ajustements ⁽²⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements ⁽²⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2020	2019
Terrain	22 662 \$	- \$	77 \$	- \$	22 739 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	22 739 \$	22 662 \$
Bâtiments	834 134	98	79 594	2 332	911 494	532 904	24 235	392	2 297	555 234	356 260	301 129
Travaux et infrastructure	3 031 748	-	140 437	21 397	3 150 788	1 511 427	75 437	6 632	18 377	1 575 119	1 575 669	1 520 321
Machines et matériel	446 430	11 225	31 385	11 557	477 483	285 065	23 281	73	10 362	298 057	179 426	161 365
Informatique	102 126	32	15 802	3 521	114 439	99 057	8 948	-	3 521	104 484	9 955	3 069
Autre matériel	306	36	(215)	-	127	46	8	(4)	-	50	77	260
Navires et bateaux	2 450 907	300	606 177	2 188	3 055 196	1 555 020	79 592	(70)	2 122	1 632 420	1 422 776	895 888
Véhicules	78 050	10 357	673	4 597	84 483	46 720	4 724	37	4 451	47 030	37 453	31 330
Aéronefs	279 558	46	1 527	-	281 131	33 317	11 343	218	-	44 660	236 471	246 241
Améliorations locatives	559 289	-	15 866	510	574 645	372 085	14 482	(753)	378	385 436	189 209	187 204
Travaux en cours	2 019 855	680 044	(874 599)	11 719	1 813 581	-	-	-	-	-	1 813 581	2 019 855
Total Immobilisations	9 825 065 \$	702 138 \$	16 724 \$	57 821 \$	10 486 106 \$	4 435 641 \$	242 051 \$	6 307 \$	41 508 \$	4 642 490 \$	5 843 615 \$	5 389 424 \$
Immobilisations corporelles louées												
Bâtiments	- \$	- \$	5 182 \$	-	5 182 \$	- \$	280 \$	- \$	- \$	280 \$	4 902 \$	- \$
Total Immobilisations corporelles louées	-	-	5 182	-	5 182	-	280	-	-	280	4 902	-
Total	9 825 065 \$	702 138 \$	21 906 \$	57 821 \$	10 491 288 \$	4 435 641 \$	242 331 \$	6 307 \$	41 508 \$	4 642 771 \$	5 848 517 \$	5 389 424 \$

(1) L'acquisition d'immobilisations corporelles, incluse dans la catégorie « Travaux en cours », comprend principalement des actifs en construction, tels que les projets des navires de la pêche en haute mer et les projets d'amélioration de petits bateaux.

(2) Les ajustements incluent les travaux en cours de 874 599 000 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

La différence peut-être due à des arrondissements



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette de Pêches et Océans Canada est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les pêches* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la *Loi*. Le solde du compte doit être utilisé pour la réparation ou la prévention des dommages à l'habitat du poisson ainsi que pour la promotion de la bonne gestion, du contrôle, de la conservation et de la protection de la pêche ou de l'habitat du poisson.

Le compte des amendes supplémentaires - *Loi sur les espèces en péril* et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la *Loi*. Le solde du compte est destiné à permettre des recherches sur la protection de l'espèce sauvage à l'égard de laquelle l'infraction a été commise.

Voici les opérations portées aux comptes mentionnés ci-dessus :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Fonds réservés - Compte des amendes supplémentaires		
<i>Loi sur les pêches</i>		
Solde, début de l'exercice	2 300 \$	1 618 \$
Revenus	30	802
Charges	(57)	(120)
Solde, fin de l'exercice	2 273	2 300
<i>Loi sur les espèces en péril</i>		
Solde, début de l'exercice	35	35
Revenus	-	-
Charges	-	-
Solde, fin de l'exercice	35	35
Solde total, fin de l'exercice - Fonds réservés	2 308	2 335
Fonds non réservés	4 803 929	4 529 266
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	4 806 237 \$	4 531 601 \$

16. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Pêches et Océans Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations pluriannuels importants en vertu desquels Pêches et Océans Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services.

Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025 et ultérieurs	Total
Immobilisations	242 540 \$	125 320 \$	13 930 \$	1 314 \$	- \$	383 104 \$
Achats	28 576	25 659	25 659	25 659	36 351	141 904
Total	271 116 \$	150 979 \$	39 589 \$	26 973 \$	36 351 \$	525 008 \$



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Notes aux états financiers (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, Pêches et Océans Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	97 760 \$	85 213 \$
Installations	46 951	45 874
Services juridiques	4 138	3 935
Indemnisation des accidentés du travail	732	859
Total	149 581 \$	135 881 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2020	2019
Charges - autres ministères et organismes	361 072 \$	320 469 \$
Revenus - autres ministères et organismes	9	16

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****18. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de Pêches et Océans Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2020	2019
(en milliers de dollars)							
Paiements de transfert							
Premières Nations et Inuits	141 107 \$	3 587 \$	19 \$	6 698 \$	- \$	151 411 \$	91 706 \$
Organismes sans but lucratif	16 459	57 783	-	6 928	100	81 270	73 997
Autres paliers gouvernementaux au Canada	4 143	-	-	-	-	4 143	715
Particuliers	2 667	284	-	-	400	3 351	2 815
Autres pays et organisations internationales	2 388	-	73	-	(200)	2 261	516
Industrie	28 496	1 482	-	-	-	29 978	11 822
Total des paiements de transfert	195 260	63 136	92	13 626	300	272 414	181 571
Charges de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux	332 331	170 148	177 490	432 135	219 206	1 331 310	1 229 266
Passifs éventuels (Note 9)	119 899	-	-	-	-	119 899	205 538
Services professionnels et spéciaux	84 232	24 712	41 699	127 480	79 718	357 841	290 418
Amortissement des immobilisations corporelles	72 385	3 463	24 038	91 932	50 513	242 331	227 284
Services de réparation et d'entretien	69 409	16 694	11 370	75 623	25 838	198 934	145 732
Services publics, matériel, fournitures et essence	28 574	15 548	34 338	29 583	9 758	117 801	115 682
Voyages, réinstallations et fret	21 604	11 479	11 120	29 205	6 537	79 945	76 991
Machinerie et matériel	14 690	7 890	16 142	15 670	28 703	83 095	62 670
Location	13 268	7 831	2 610	19 080	8 409	51 198	27 821
Paiements versés en remplacement d'impôt aux municipalités	-	-	-	-	10 880	10 880	10 593
Télécommunications	1 336	296	3 567	4 000	3 438	12 637	11 068
Passifs environnementaux (Note 5)	-	-	-	-	41 676	41 676	96 800
Services de communication	649	686	769	507	874	3 485	3 609
Autres	464	6 695	5 995	(274)	81 892	94 772	57 450
Total des charges de fonctionnement	758 841	265 442	329 138	824 941	567 442	2 745 804	2 560 922
Total des charges	954 101 \$	328 578 \$	329 230 \$	838 567 \$	567 742 \$	3 018 218 \$	2 742 493 \$

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA****Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars****18. Information sectorielle (suite)**

	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2020	2019
(en milliers de dollars)							
Revenus							
Vente de biens et de services	42 047 \$	62 \$	31 969 \$	17 925 \$	75 \$	92 078 \$	85 161 \$
Autres	8 806	8	3	2 215	653	11 685	13 898
Revenus gagnés pour le compte du	(50 809)	(70)	(2 763)	(2 216)	(728)	(56 586)	(55 239)
Total des revenus	44	-	29 209	17 924	-	47 177	43 820
Coût net des activités poursuivies	954 057 \$	328 578 \$	300 021 \$	820 643 \$	567 742 \$	2 971 041 \$	2 698 673 \$



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION
ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

EXERCICE FINANCIER 2019-2020



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2019-2020

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers.....	3
2.1 <i>Gestion du contrôle interne.....</i>	<i>3</i>
2.2 <i>Ententes de services relatives aux états financiers.....</i>	<i>4</i>
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice financier 2019-2020.....	5
4. Plan d'action ministériel.....	6
4.1 <i>Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2019-2020.....</i>	<i>6</i>
4.2 <i>Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices à venir.....</i>	<i>7</i>



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2019-2020

1. Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, y compris l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du Ministère figurent dans le Rapport sur les résultats ministériels de 2019-2020 et le Plan ministériel de 2020-2021.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Pêches et Océans Canada dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le sous-ministre, est instauré et englobe :

- les structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue de favoriser une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- Les valeurs et l'éthique;
- Une communication et une formation permanentes sur les exigences réglementaires, de même que des politiques et des procédures assurant une gestion et un contrôle financiers solides.
- Une surveillance trimestrielle et des mises à jour régulières sur la gestion du contrôle interne, ainsi que des résultats d'évaluations connexes et des plans d'action remis à la sous ministre, à la haute direction du Ministère et, s'il y a lieu, au Comité ministériel de vérification.

Le Comité ministériel de vérification offre des conseils à la sous-ministre concernant la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion du risque, du contrôle et de la gouvernance du Ministère.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2019-2020

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont consignées dans ses états financiers.

Ententes courantes

- Services publics et Approvisionnement Canada gère de façon centralisée la rémunération et l'approvisionnement de biens et de services conformément à la délégation des pouvoirs de Pêches et Océans Canada, et offre des services d'hébergement.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer certaines provisions et écritures de redressement, comme le passif accumulé lié aux indemnités de départ.
- Le ministère de la Justice offre des services juridiques à Pêches et Océans Canada
- Services partagés Canada offre à Pêches et Océans Canada des services en matière d'infrastructure de technologie de l'information (TI), relatifs aux centres de données et aux réseaux. La portée et les responsabilités sont traitées dans les ententes interministérielles conclues entre Services partagés Canada et Pêches et Océans Canada.

Ententes particulières

- Un fournisseur de services externe, conformément à un contrat conclu avec le gouvernement du Canada, administre la facturation des recettes des droits de services à la navigation maritime des navires étrangers sur la côte Est au nom du programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Le fournisseur de services veille à ce que les droits appropriés soient facturés. Le fournisseur de services externe a le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce que la facturation des droits des services à la navigation maritime des navires étrangers de la région de l'Est soit effectuée conformément aux modalités prévues par le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Ainsi, on peut compter sur les procédures de contrôle du fournisseur de services externe.
- Services publics et Approvisionnement Canada offre à Pêches et Océans Canada des services bancaires, de facturation, de traitement électronique de fonds et de paiements semblables pour une grande partie des recettes provenant des permis de pêche commerciale et les droits de services maritimes au moyen du Bouton d'achat du receveur général (BARG).



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2019-2020

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice financier 2019-2020

Les constatations principales et les ajustements importants requis suivant les activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-après.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante

Pour l'exercice en cours, il n'y avait, dans les processus en place, aucun contrôle clé ayant fait l'objet de modifications importantes qui nécessitait une réévaluation.

La pandémie a eu une incidence sur l'environnement de contrôle du ministère sans nuire à l'efficacité des contrôles clés. Certains processus manuels ont été remplacés par des processus numériques ou électroniques. C'est le cas de la plupart des signatures écrites qui sont remplacées par des signatures numériques lors de l'approbation des documents.

La mise en œuvre du système financier SAP prévue pour le 1^{er} avril 2021 entraînera des changements majeurs dans certains des contrôles clés. Les processus opérationnels touchés sont déterminés et planifiés pour un essai de conception et d'efficacité opérationnelle fondé sur le plan de surveillance continue par rotation.

Programme de surveillance continue:

Dans le cadre de son plan de surveillance continue, le Ministère a terminé l'évaluation des contrôles financiers se rapportant aux processus opérationnels liés à la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers, à l'approvisionnement au paiement, à l'inventaire, à l'administration de la paye, aux revenus générés par les droits de services maritimes et les passifs environnementaux. La plupart des contrôles clés qui ont été évalués fonctionnent comme prévu. Les mesures correctives nécessaires sont en cours d'exécution pour les éléments identifiés.

À la suite de ces évaluations, le Ministère a continué de mener des projets visant à améliorer les processus comptables relatifs à la collecte des comptes débiteurs, à l'inventaire physique et aux travaux en cours pour les immobilisations. Cela permettra de répondre aux recommandations découlant des examens, de renforcer les contrôles clés et d'appuyer la transition vers le nouveau système financier SAP.

Le Ministère a également effectué une évaluation des risques au cours de l'exercice 2019-2020 fondé sur une analyse de l'environnement de contrôle, incluant l'incidence de la mise en œuvre du système financier SAP prévue pour le 1^{er} avril 2021. Les résultats de l'évaluation des risques ont servi à mettre à jour le plan de surveillance continue du Ministère fondé sur les risques pour les trois prochaines années (voir la section 4).



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2019-2020

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2019-2020

Pêches et Océans Canada a poursuivi sa surveillance continue selon le plan de rotation de l'exercice financier précédent, comme l'indique le tableau suivant.

Progrès accomplis au cours de l'exercice financier 2019-2020

Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État
Délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent les éléments à risque élevé liés aux instruments de délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers (tableaux de la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers et notes à l'appui) et la conception de la carte de spécimen de signature. D'autres éléments à faible risque feront l'objet d'une évaluation grâce à la formation accrue et à leur intégration au nouveau système financier SAP.
Approvisionnement au paiement	L'examen a été fait. Des mesures correctives sont en cours dans le domaine des droits d'accès au système financier et des examens de fournisseurs. Les mesures correctives seront facilitées lorsque le nouveau système financier (SAP) sera opérationnel.
Inventaire	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent des éléments à risque élevé dans les domaines de la gestion des stocks.
Administration de la paye	L'examen a été fait. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent des constatations concernant les droits d'accès aux systèmes (Phénix et People Soft), la délégation de pouvoirs et la séparation des tâches.
Recettes des droits de services maritimes	L'examen a été fait. Mesures correctives en cours pour les faiblesses signalées (examen du fichier principal du client) et exigences opérationnelles pour le nouveau système financier (SAP)
Passifs environnementaux	L'examen a été fait, aucune faiblesse n'a été décelée.

En plus de ces évaluations, le Ministère a mis à jour son cadre d'évaluation des risques de fraude. L'objectif était d'évaluer les facteurs de risque de fraude présents dans le Ministère afin d'établir l'ordre de priorité des risques pour lesquels une analyse approfondie pourrait être nécessaire par la suite.

De plus, le cadre de vérification des comptes du Ministère a été mis à jour dans le but principal de décrire l'approche du Ministère à l'égard de son cadre de vérification des comptes dans le cadre de son programme d'assurance de la qualité, y compris l'approche à l'égard de la vérification avant paiement et après paiement pour la paye et les transactions avec ou sans paiement. Le cadre a été intégré à l'évaluation annuelle du contrôle interne de la gestion financière, et inclus de façon appropriée la coordination des tests et la sélection des échantillons.



PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Annexe à la déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Exercice financier 2019-2020

4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices à venir

Le plan de rotation des activités de surveillance continue de Pêches et Océans Canada pour les trois prochains exercices, fondé sur la validation annuelle des processus et contrôles à risque élevé et des ajustements connexes au plan de surveillance continue, au besoin, est présenté dans le tableau suivant.

Plan de rotation des activités de surveillance continue

Principaux domaines de contrôle	Plan de surveillance continue à venir		
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Contrôles au niveau de l'entité	Oui	Non	Non
Immobilisations corporelles	Oui (biens en cours de construction)	Non	Oui
Stocks	Non	Oui	Non
Clôture financière	Non	Oui	Non
Recettes			
- Droits de services maritimes	Non	Non	Oui
- Permis de pêche	Non	Oui	Non
Budgétisation et prévisions	Oui	Non	Non
Charges d'exploitation et créditeurs	Non	Oui	Non
Passifs environnementaux	Non	Non	Non
Paye	Non	Non	Oui
Subventions et contributions	Non	Oui	Oui
Délégations de pouvoirs	Non	Non	Oui
Contrôles généraux des technologies de l'information			
Système financier	Non	Oui	Non
Système de gestion des salaires	Non	Non	Oui